

RES

elles sur les-
ut au plus,
Avoine de
uis-Hector,
du château
rdus.

otre région,
serait peut-
morts sans
Océan.

umation de
chez nous :
tre pays.

s son pays
urs talents,
souffrir de
s les accep-
n sentiment
l cède aux

Quelques mots encore au sujet

DES

DE CALLIÈRES

En écrivant « A propos de Jacques, François et Louis-Hector de Callières », mon but était avant tout de faire voir que ces trois personnages n'étaient pas d'origine normande, ainsi que le disent quelques-uns de nos historiens locaux, et j'espère y avoir réussi. Quoique la chose fût en dehors de mon sujet, et à peu près dénuée d'intérêt pour les lecteurs des *Mémoires de la Société Académique de Cherbourg*, je consacrais quelques lignes à la description d'un cachet dont la date était douteuse, et au titre de *marquis*, porté par le chef actuel de la famille, et dont l'ancienneté était contestée. Depuis lors, j'ai eu l'occasion, il n'y a que quelques jours, de voir Madame la comtesse de Callières au château de Bonnières, le lieu de sa résidence, à trois kilomètres de Sainte-Foy la Grande (Gironde), et M. le Dr Vigen (1) chez lui, à Montlieu (Charente-Inférieure). On apprend toujours plus de choses en quelques heures de conversation que par correspondance, et si, dans ces entrevues, je n'ai pas acquis une certitude complète sur les points contestés, j'ai du moins recueilli des indices, j'ai été à même de voir des documents qui, à défaut de preuves authentiques, présentent des probabilités telles que, pour moi, elles valent celles-ci.

D'après M. Vigen, le cachet en question, aux armes des Callières de Clérac, avec quatre alliances, savoir : les armes des La Rochefoucauld, celle des Potier de Courcy, des du Châtel et des Rouveraye, trois familles normandes, pourrait

(1) C'est à tort que précédemment j'ai écrit Vijen; ce nom doit s'écrire par un *g*.